

SEMAINE DU DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE

Cours n° 9 : L'éthique dans la vie publique (Mary Dawson)



M^{me} Dawson est titulaire d'un B.A. (avec distinction en philosophie) et d'une licence en droit civil de l'Université McGill, d'une LL.B. (Common Law) de l'Université Dalhousie et d'un diplôme d'études supérieures en droit public de l'Université d'Ottawa. Elle est membre du Barreau de la Nouvelle-Écosse et de celui de l'Ontario, et est demeurée membre de son Barreau d'origine, celui de Québec, jusqu'à son départ du ministère de la Justice.

Le 9 juillet 2007, Mary Dawson a été nommée Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*. Avant sa nomination, M^{me} Dawson a eu une longue carrière distinguée au gouvernement du Canada, coordonnant une gamme étendue de questions de droit au sein du ministère de la Justice. En 2005, elle a pris sa retraite de son poste de sous-ministre déléguée du Ministère, charge qu'elle exerçait depuis 1988.

Les règles d'éthique sont présentées comme l'un des meilleurs ensembles d'instruments de responsabilité à l'égard de la loi. Au cours des dernières décennies, en réponse à une moins bonne perception de la démocratie, un corps de règles juridiques et quasi juridiques a émergé pour améliorer la direction des affaires publiques à l'aide d'agents publics élus et nommés. Ces règles sont destinées, d'un côté, aux candidats au titre d'agent public et à ceux actuellement en poste. D'un autre côté, elles ont été créées pour s'appliquer aux ministres des Cabinets et aux personnes de leur entourage qui portent le titre d'agent public. Par ailleurs, les règles d'éthique s'appliquent à tous les agents publics. Elles tendent vers le contournement des conflits d'intérêts qui pourraient entraîner un fusionnement de la fonction publique et privée. Elles traitent des détournements de fonds publics et de l'abus d'agents publics ou de l'administration publique à des fins de gain personnel ou d'expansion. L'argent est souvent décrit comme une composante essentielle de la vie politique. C'est aussi vrai pour des campagnes électorales que pour les cycles de vie des partis politiques et les parlementaires en exercice entre les élections. Ce cours se destina à l'analyse de plusieurs de ces ensembles de règles et à l'évaluation de leur pertinence dans l'avancement de la démocratie. Les règles créées de façon à influencer le comportement et à guider la conduite des agents publics et des fonctionnaires du secteur public améliorent-elles la nature démocratique du système de gouvernement? Il s'agit d'une question fondamentale qui doit être soulevée. Il faut également prendre en considération les possibilités dans plusieurs orientations¹. Les autres participants du système devraient-ils se plier aux règles d'éthique? Les règles d'éthique devraient-elles supplanter ou compléter les sanctions criminelles? Les règles d'éthique assurent-elles une honnêteté institutionnalisée ou entravent-elles l'action politique? Ce sujet est un exemple de la migration des règles politiques aux politiques et à la jurisprudence.